



Bosnie-et-Herzégovine: un «phœnix qui renaît de ses cendres»



Archive de la délégation CE en Bosnie- et- Herzégovine

Une grande partie de ce qu'il y avait de meilleur dans l'ancienne Fédération yougoslave se retrouvait en Bosnie-et-Herzégovine: un environnement multiculturel et pluriethnique riche, lieu de cohabitation et de tolérance dans lequel une population bigarrée vivait dans la prospérité. Sarajevo, la capitale et ville d'accueil des Jeux olympiques d'hiver de 1984, matérialisait cette performance, avec sa succession de minarets, de dômes orthodoxes et de clochers catholiques se détachant sur une toile de fond quasi alpine.

Malheureusement, le pire de ce qui restait caché sous la surface de l'ancien régime a surgi, après son éclatement, en Bosnie-et-Herzégovine, avec une confrontation triethnique et des atrocités perpétrées de tous côtés. Le «Sarajevo survival guide» décrit la vie d'une femme de Sarajevo ces années-là: «Elle coupe du bois, porte l'aide humanitaire, de petits bidons remplis d'eau, ne va ni chez le coiffeur ni chez l'esthéticienne. Elle est mince, et elle court vite. Les jeunes filles se rendent régulièrement sur les lieux de distribution de l'aide humanitaire. Elles reconnaissent les paquets d'aide les plus intéressants à leurs numéros. Elles se lèvent tôt pour aller chercher de l'eau, parcourent les cimetières à la recherche de bois, et accueillent de nouveaux jeunes réfugiés. Elles sont nombreuses à porter des lys en or ou en argent en boucles d'oreilles, broches, colliers»⁽¹⁾.

Heureusement, d'énormes progrès ont été accomplis depuis la fin de la guerre civile en 1995. Sarajevo, comme l'ensemble du pays, se reconstruit, et la vieille ville est désormais plus neuve que jamais, avec ses nombreux cafés et ses maisons et hôtels particuliers typiques. Même la bibliothèque nationale, le plus bel édifice de toute la Bosnie, se dresse de nouveau, tel un phœnix renaissant de ses cendres.

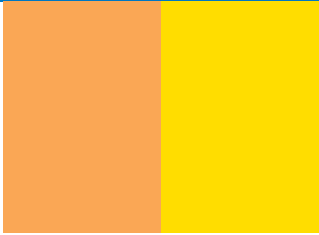
Avec un large soutien, notamment de l'UE

Le relèvement du pays est le résultat d'efforts massifs d'origines diverses, et avant tout bien sûr de la population de Bosnie-et-Herzégovine, qui a montré beaucoup de courage, de persévérance et d'humour dans l'adversité. Mais au-delà, le principal soutien et la principale assistance extérieurs proviennent de l'Union européenne (UE), qui a consacré près de 2,5 milliards d'euros à la Bosnie-et-Herzégovine depuis 1991. Cette assistance vise à aider la Bosnie-et-Herzégovine à poursuivre sa reconstruction et à vivre la transition vers une société moderne et démocratique, étape sur la voie vers l'UE.

Comment l'Union européenne aide-t-elle la Bosnie-et-Herzégovine?

⁽¹⁾ Citation autorisée. Le «Sarajevo survival guide» a été écrit entre avril 1992 et avril 1993 dans le cadre d'un projet de FAMA International, une entreprise médiatique située à Sarajevo.

Le soutien de l'UE à la Bosnie-et-Herzégovine est centré sur le «processus de stabilisation et d'association» (PSA), adopté en 1999; il offre à la Bosnie-et-Herzégovine (ainsi qu'aux quatre autres pays de la région) la perspective claire de l'adhésion à l'UE ainsi que des orientations précises quant à la façon d'y parvenir. Lors du sommet de Thessalonique (juin 2003), le processus de stabilisation et d'association a été enrichi de



nouveaux instruments, inspirés par l'expérience du récent élargissement de l'UE. Le processus de stabilisation et d'association fournit également un cadre à l'assistance communautaire à la Bosnie-et-Herzégovine. Les près de 2,5 milliards d'euros octroyés par l'UE ont été utilisés pour soutenir la reconstruction de la Bosnie- et-Herzégovine et promouvoir l'adhésion à l'UE dans de nombreux domaines:

Promotion de la démocratie, de la cohésion sociale et du développement

L'UE soutient deux institutions dans le pays, la Cour constitutionnelle et l'Ombudsman, mis en place pour protéger les droits et libertés fondamentaux de l'individu. Elle finance également des projets visant à promouvoir l'État de droit, le respect des droits de l'homme, la protection des minorités, et le pluralisme politique par le biais de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme.

Création d'institutions

L'UE aide les institutions étatiques de Bosnie-et-Herzégovine à renforcer la gouvernance, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles législations, en particulier dans les domaines du commerce extérieur et des investissements et de la législation commerciale. Il s'agit d'un domaine critique si la Bosnie-et-Herzégovine veut acquérir les structures de travail nécessaires et la capacité à fonctionner en tant que pays, et saisir les défis et les possibilités offertes par le processus de stabilisation et d'association.

Régénération économique et soutien à l'adhésion à l'UE

L'assistance communautaire s'oriente de plus en plus vers le soutien au développement économique durable et la préparation de la Bosnie-et-Herzégovine à l'entrée dans l'UE, en aidant le pays à créer un marché unique conforme à celui de l'UE. Cela implique également le renforcement de l'économie de marché et le développement de l'entreprise privée.

Retour des réfugiés et personnes déplacées


L'UE finance un programme complet de reconstruction de logements couvrant toutes les régions du pays: à titre d'exemple, plus de 33 000 logements ont été reconstruits à ce jour, de même que des centres médicaux et des écoles; les petites entreprises redémarrent. L'UE a également soutenu le délicat et difficile processus de restitution de la propriété à ses propriétaires légitimes.

Lutte contre la pauvreté

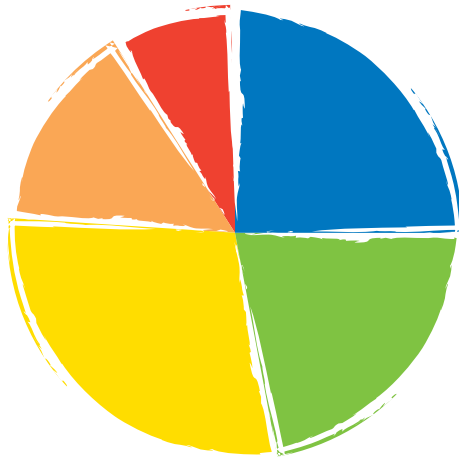
L'UE soutient un certain nombre d'initiatives de développement locales destinées à étayer le relèvement économique et à créer des emplois stables dans certaines régions clés (Brcko, Tuzla, l'est de la Republika Srpska, la Posavine et l'Herzégovine occidentale).

Reconstruction des infrastructures

L'UE a contribué à la reconstruction à la fois de Mostar et de Sarajevo, avec des programmes couvrant les édifices publics, les logements, ainsi que les réseaux énergétiques, de distribution d'eau et de transports. L'UE a également financé des projets d'envergure nationale dans les secteurs des transports, des télécommunications, de l'énergie et de l'eau, ainsi que de vastes programmes de déminage et d'autres programmes d'aide aux réfugiés — un domaine dans lequel l'UE prédomine.



**Dotation CARDS 2002-2004
(par secteur prioritaire)**



L'assistance financière de l'UE fournie par l'intermédiaire de CARDS (*Community assistance for reconstruction, development and stabilisation*) étaié les objectifs et mécanismes du processus de stabilisation et d'association.

Priorités/mesures	(en millions d'euros)
Stabilisation démocratique	50
Développement des capacités administratives	44
Justice et affaires intérieures	58
Développement économique et social	29,9
Environnement, ressources naturelles	18
Total	199,9

Mais il reste des dégâts à réparer

En dépit du travail considérable déjà entrepris, il reste encore beaucoup à faire. La Bosnie-et-Herzégovine doit avant tout devenir un État autonome, capable de répondre aux besoins essentiels de ses citoyens en leur assurant la sécurité, une liberté institutionnalisée et le bien-être économique. Malgré des progrès importants, particulièrement ces 18 derniers mois, cela n'est pas encore garanti. Ce qui l'est en revanche, c'est que la Bosnie-et-Herzégovine bénéficie du soutien le plus total de l'UE dans ce processus. Comme l'a déclaré le président de la Commission européenne Romano Prodi: «*Aucun mur, aucune barrière ne doit plus diviser les Balkans. Ce serait impensable. Nous ne savons que trop bien combien de souffrances ces divisions ont causées. [...] Le temps est venu de construire des ponts dans les Balkans et non de les détruire, d'ouvrir les frontières et non de les fermer, de rétablir les relations et les liens commerciaux et non de les rompre*». Cela est particulièrement important pour la Bosnie-et-Herzégovine et constitue le fondement essentiel de ses futures stabilité et prospérité.



Dejan Vekić



Où trouver davantage d'informations?

De plus amples informations sur les relations de l'UE avec la Bosnie-et-Herzégovine et les autres pays des Balkans occidentaux sont disponibles sur le site de la Commission:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/see/index.htm

Si vous vous posez des questions particulières sur la politique de la Commission européenne en matière de relations extérieures, vous pouvez envoyer un message électronique à la boîte à lettres «Relex Feedback» via l'adresse internet suivante:

http://europa.eu.int/comm/external_relations/feedback/question2.htm

Pour toute autre question concernant l'Union européenne, vous pouvez contacter Europe Direct par courrier électronique via l'adresse internet suivante:

<http://europedirect-cc.cec.eu.int/websubmit/?lang=fr>

ou par téléphone, au numéro vert suivant: 00 800 6 7 8 9 10 11
(à partir de n'importe quel pays de l'Union européenne),
ou au numéro payant: (32-2) 299 96 96
(pour les autres pays ou via certains opérateurs de téléphonie mobile).

Commission européenne
Direction générale des relations extérieures
Rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles
Fax (32-2) 299 21 98

Office de coopération EuropeAid
Rue de la Loi, 200
B-1049 Bruxelles
Fax (32-2) 296 74 82
http://europa.eu.int/comm/europaid/projects/cards/index_en.htm

Délégation de la Commission européenne en Bosnie-et-Herzégovine
71000 Sarajevo, Dubrovacka 6
Tél. (387) 66 60 44 • Fax (387) 66 60 37
<http://www.delbih.cec.eu.int>